

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATION

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION

AVENUE DE LA GARE - TELEPHONE (027) 219 08
CHEQUES POSTAUX IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S. A. - SION

AVENUE DE LA GARE

TELEPHONE 2 12 36

et ses agences en Suisse

et à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

VALAIS 12 cts le mm.

SUISSE 13

RÉCLAMES 30

(Majoration : 20 % pour emplacement exigé)

Pas de réclames en première page

AVIS MORTUAIRES 25 cts le mm.

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

ABONNEMENTS :

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.50	10.-	18.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	8.50	14.50	26.-
ETRANGER SANS B. O. FR.	9.50	17.-	31.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

La justice sociale

Une constatation intéressante que l'on peut faire dans l'économie suisse est que la vente des produits de consommation courante ne cesse de s'amplifier. Elle progresse même plus rapidement que ne croît la population du pays. Ce fait et l'indice très stable de l'épargne prouvent que les ouvriers ont pu obtenir une part substantielle des revenus accrus que notre économie a tiré d'une productivité intensifiée. D'ailleurs bon nombre d'entreprises ont procédé spontanément à des améliorations de salaires et cela même lorsque les contrats collectifs de travail ne leur en faisaient pas une obligation. Un ouvrier capable gagnera toujours un salaire supérieur à celui qui est fixé par les tarifs du contrat collectif et cela est parfaitement normal, les tarifs fixés par un contrat ne constituant en fait qu'un minimum au-dessous duquel ne doit pas tomber la rémunération individuelle. En période de haute conjoncture, la différence entre le tarif et le gain effectif est plus grande du fait que non seulement la capacité de l'ouvrier mais aussi la situation prospère de l'entreprise se reflètent dans l'amélioration du gain. Et lorsque la prospérité de l'entreprise résulte d'un accroissement de la productivité, l'ouvrier y participe directement en touchant un salaire plus élevé et qui ne peut lui être accordé que grâce à la productivité accrue. C'est ce qui est le cas actuellement et trouve son expression dans une augmentation constante du volume des affaires dans le commerce de détail.

Mais il est intéressant de connaître les différents facteurs qui déterminent une augmentation de la productivité. D'une manière générale l'augmentation de la productivité est la conséquence d'un ensemble d'efforts qui sont la modernisation des installations de l'entreprise, l'amélioration et la rationalisation du travail, une organisation meilleure des achats et des ventes, la pleine utilisation de la capacité de production de l'entreprise et enfin la qualité du travail des ouvriers. Si les travailleurs profitent des progrès accomplis en matière de productivité, ils ne sont donc pas les seuls à pouvoir y prétendre. N'est-il pas juste que les capitaux engagés et qui assument les risques de l'entreprise bénéficient également des recettes accrues ? N'est-il pas normal aussi que le consommateur y trouve sa part au moyen d'une réduction des prix ?

En ce qui concerne la participation des ouvriers aux bienfaits de la haute conjoncture, on peut dire que cette dernière

non seulement a assuré le plein-emploi mais encore qu'elle a fortement consolidé la valeur réelle des gains. Des statistiques de l'OFIAMI et de la SUVA, il ressort que le salaire moyen dans l'industrie dépasse actuellement de 15 à 30 pour cent le niveau de 1938. Chez les jeunes, les femmes et les ouvriers non-qualifiés, catégories particulièrement favorisées du fait de la pénurie de main d'œuvre, la hausse a été plus forte et parfois jusqu'à 50 pour cent voire même davantage. Malgré la hausse des prix consécutive à la guerre de Corée, la valeur réelle des salaires n'a pas diminué. Selon les statistiques relatives aux salaires des ouvriers victimes d'accident, elle a même augmenté d'environ 4 pour cent entre 1950 et le premier semestre de 1954. Enfin, remarquons encore que dans cette statistique n'est pas compris le gain obtenu par les heures supplémentaires : onze millions d'heures en 1954.

En ce qui concerne les investissements, on ne semble pas, dans le public, s'être encore très bien rendu compte des exigences d'une industrie moderne. La théorie de la production illimitée qui aurait pour corollaire les dividendes illimités apparaît maintenant comme un songe romantique. De plus en plus, l'entreprise tend à devenir une entité ayant ses exigences propres. Elle impose ses normes à son créateur. Sous peine de s'exposer à une catastrophe, les bénéficiaires ne sont plus un élément de la production dont l'industriel puisse disposer selon son bon plaisir. Si la modernisation et l'amélioration de l'équipement exigent le réinvestissement d'une partie des bénéfices, la lutte contre la concurrence étrangère impose des baisses de prix impossibles à réaliser sans une diminution des profits. C'est pourquoi, malgré la haute conjoncture, de nombreuses entreprises suisses ne retirent pas de leur activité des bénéfices accrus. Le taux moyen des dividendes se situe à 7,5 pour cent, pour l'industrie seulement il est de 8,5 pour cent. Mais ce que beaucoup ignorent, c'est que le 22 pour cent des capitaux n'ont pas touché de dividende.

En favorisant d'une manière excessive l'élément travail au détriment de l'élément pionnier, on ne ferait rien moins que pénaliser l'audace. La création d'une entreprise industrielle comporte des risques, un profit raisonnable n'en est que la juste récompense. La justice sociale doit être équitable pour tous.

H.v.l.



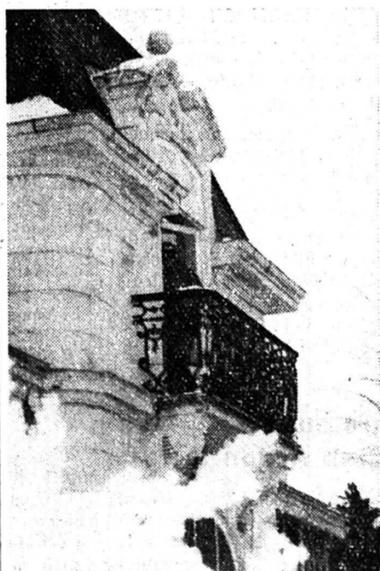
ÉCHEC DE M. PINEAU

L'Assemblée nationale française a refusé l'investiture à M. Pineau. Après la constitution de son cabinet, ses chances paraissent douteuses.

QU'EST-CE QU'UN HOMME TIMORÉ ?

On demandait un jour, pendant un dîner des Petits Lits Blancs, à M. Baylot, préfet de police, ce qu'il appelait un homme timoré :

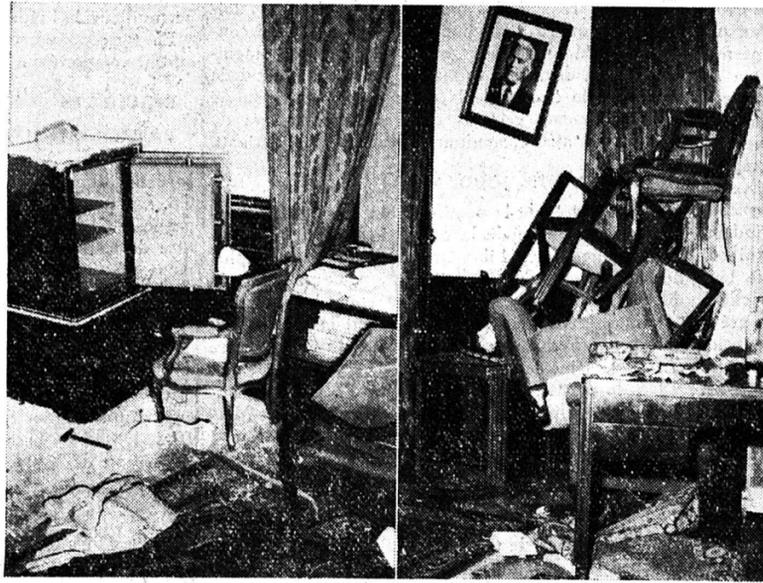
— Un homme timoré, répondit-il, est



ILS NE SERONT PAS EXTRADÉS

Les « desperados » roumains qui ont pris de force la légation de Roumanie à Berne dont en voici un sur un balcon, se sont rendus comme on le sait, mais ils ne seront pas extradés. Les actes commis par ces Roumains relèvent de la juridiction suisse.

un homme qui regarde des deux côtés avant de traverser une rue à sens unique.



APRÈS L'ATTAQUE DE LA LÉGATION ROUMAINE A BERNE

Les anticommunistes roumains qui avaient pris possession de la légation de leur pays à Berne, travaillaient selon un plan exact. Le but essentiel était de trouver les documents et soit de les détruire soit de les emporter : on ne sait toujours pas si un ou deux des exilés ne se sont pas échappés avec des documents au cours de la première nuit. Le clef du coffre-fort se trouvait en possession du chauffeur abattu qui, comme on le sait, était le vrai chef de cette singulière mission « diplomatique ». A gauche, le coffre-fort vidé de son contenu ; à droite, les barricades se dressaient devant chaque fenêtre : la maison était transformée en forteresse.

UN SAVANT AVEUGLE NOUS PROMET...

La lune en 3 heures et demie et 10.000 km. à la seconde !

(De notre correspondant particulier)

Un aveugle, mutilé à un tel point qu'il ne peut lire le braille espère que ses calculs permettront un jour à l'homme de se rendre dans la lune en trois heures et demi et d'atteindre Mars en deux jours.

Burckhard Heim, âgé aujourd'hui de 29 ans, a perdu la vue, les poignets et une grande partie de sa capacité auditive quand un projectile expérimental explosa entre ses mains, en 1944.

Il se trouvait alors dans un laboratoire secret de Berlin où des spécialistes étaient chargés comme lui d'inventer de nouvelles armes de guerre.

Aujourd'hui, Burckhard Heim, qui va subir une délicate opération des yeux, envisage la construction d'un vaisseau interplanétaire. Il pense que l'énergie atomique pourrait être utilisée pour vaincre la gravité de la terre et propulser l'homme dans l'espace à des vitesses vertigineuses.

Nombre des anciens projets de voyages dans l'espace reposaient sur l'utilisation des fusées à combustibles chimiques, mais la portée de celle-ci est considérablement limitée par le poids du combustible qu'elles doivent emporter. Le vaisseau interplanétaire de Heim couvre des distances si grandes qu'elles se mesurent normalement en années lumière et il ne lui faudrait qu'une quantité relativement réduite de combustible atomique.

10.000 KM. SECONDE

Heim envisage des vitesses de l'ordre de 10.000 km, seconde. Il exposa la première fois sa théorie, en 1952, devant le Congrès de la Fédération internationale d'astronautique à Stuttgart.

DEDICACES IRONIQUES

Le plus souvent les écrivains sont fort empruntés quand on leur demande de dédicacer un de leurs livres. Que mettre qui ne soit pas trop banal ? Voici un excellent exemple d'esprit d'à-propos :

Dédicant son *Histoire des Français* en deux gros volumes, au sénateur R.P.F. Debü-Bridel, qui est aussi écrivain et journaliste, Pierre Gaxotte inscrivit mélancoliquement sur la page de garde :

Depuis, elle a fait l'objet de nombreuses discussions.

Elle s'exprime en équations mathématiques et Heim assure qu'il est presque impossible de l'expliquer au profane que la théorie de la relativité d'Einstein. Heim juge opportun pour ses calculs d'utiliser des équations au sixième degré.

Voici néanmoins une tentative d'explication. Heim considère que les champs de gravité et d'électromagnétisme peuvent être liés par certaines transformations dans le cadre du « champ moyen » ou « champ-meson ». L'énergie destinée à la propulsion s'obtiendrait en transformant l'énergie électro-magnétique à partir d'une substance comme l'uranium ou le plutonium en un champ de force mécanique.

UN ENGIN EN FORME D'OEUF

Une maquette de couleur métallisée, que Heim peut tout juste discerner vaguement grâce à son œil le moins atteint, se trouve dans l'appartement du jeune savant. Sa forme est celle d'un œuf debout sur son extrémité la plus étroite. Des panneaux l'encerclent au milieu et en bas, reliés par des saillies au nombre de quatre ressemblant à des lignes de longitude. Ces saillies constitueraient un traineau d'atterrissage sous le ventre de l'engin, haut de 22,5 mètres. Avant de chercher des commanditaires, Heim attend de pouvoir expérimenter sa théorie. Mais cette expérience exige un radar de haute puissance, dont la fabrication reste interdite en Allemagne. Il espère obtenir le prêt d'un tel radar, peut-être des Etats-Unis.

★ AU FIL DES JOURS

Visage de bois ?

Le grand acteur comique du cinéma muet, Buster Keaton, était célèbre pour son « visage de bois ». Les pires catastrophes pouvaient lui arriver, il conservait une contenance imperturbable, figée dans une totale absence d'expression.

Cette rigidité faciale est une des plus sûres sources du rire sur l'écran ou la scène, mais dans la vie réelle, loin de provoquer l'hilarité, elle glace les cœurs.

Un homme très séduisant, une femme très belle, peuvent fort bien faire le vide autour d'eux s'ils promènent à travers le monde un masque d'immuable indifférence. Comme dit le vieux dicton, « la beauté ne se mange pas en salade ». Elle attire, mais ne retient pas. Ce qui retient, c'est le charme.

Et où réside le charme, sinon dans la mobilité des traits, la variété des expressions, la vivacité des gestes et des regards ? Le charme, c'est le jeu subtil des pensées et des émotions qui se pourchassent l'une l'autre comme des vagues à la surface d'un lac ; c'est le reflet visible d'une personnalité aux multiples facettes, c'est l'âme tout entière qui transparaît « en filigrane ».

Certains êtres privilégiés ont un charme naturel, qu'ils n'ont jamais cherché à cultiver : leur visage se déchiffre comme un livre ouvert. D'autres, moins heureux, semblent murés en eux-mêmes.

Et pourtant, le « charme » est à la portée de tous, beaux ou laids, car le visage, tout comme le corps, est une véritable « pâte à modeler » dont on peut tirer ce que l'on veut à condition de s'en donner la peine, affirme Sélection.

Vos muscles faciaux sont-ils paresseux ? Vous pouvez les « assouplir » par des exercices appropriés, en vous jouant la comédie devant une glace. Une gymnastique quotidienne est susceptible non seulement de conférer au visage une mobilité beaucoup plus grande, mais aussi de se débarrasser de ses « tics » et de ses mauvaises habitudes.

Pour exprimer les pensées, les émotions et les états d'âme, notre visage dispose d'innombrables petits muscles dont nous ne savons pas toujours tirer parti. Lutter contre cette forme de paralysie est aussi important que d'entretenir la vigueur du corps : c'est le secret de la jeunesse véritable.



LE Dr OTTO STRASSER EST ARRIVÉ A ZURICH-KLOTEN

L'ancien chef du « Front noir » allemand, le Dr Otto Strasser, vient d'arriver en Suisse où il restera quelque temps avant de regagner l'Allemagne. Strasser, qui s'était séparé de Hitler lorsque celui-ci prit le pouvoir, vivait en exil au Canada. Maintenant, après avoir surmonté les difficultés légales qui s'opposaient à son retour, il compte regagner l'Allemagne et y présenter un programme dont le point le plus important est la restitution du Reich dans les frontières du 1er janvier 1938. Notre photo montre M. Strasser avec sa famille à l'aéroport de Kloten. De gauche : Mme Strasser, M. Strasser, leur fille Hannelore et leur fils Gregor.

Les Sports

Les championnats d'hiver de la Brigade mont. 10

C'est aux Diablerets que se sont déroulés ces championnats qui ont obtenu un succès remarquable tant sur le plan sportif que sur le plan militaire. Sur le plan sportif puisque dimanche, vu l'énorme quantité de neige qui était tombée durant la nuit, tous les participants du cours alpin et les commissaires de la brigade se sont levés à 4 heures du matin et ont complètement ouvert la piste afin de pouvoir procurer les meilleures conditions possibles aux patrouilleurs. Succès sportif encore puisque des performances sensationnelles ont été réalisées et que de plus on n'a pas eu un seul abandon à enregistrer. Succès militaire puisque se sont plus de 78 patrouilles qui se sont présentées au départ, et qui ont lutté pour l'attribution des divers titres mis en compétition. Succès militaire puisque tous les concurrents, commissaires, organisateurs ont participé à ces concours à leur propre frais, aucune solde ou indemnité quelconque n'étant donnée à ces sportifs qui ont ainsi prouvé, mieux que par tout autre geste leur attachement à l'armée et leur fidélité à leurs chefs. Certains coureurs ont même consenti, de plein gré il est vrai, à des sacrifices tant sur le plan financier que sur le plan de l'entraînement et tous ces braves skieurs méritent nos plus chaleureuses félicitations.

A une époque où l'on se permet de mettre en doute l'existence même de notre armée, il est réconfortant de constater qu'il existe encore en notre pays romand des hommes qui ont compris l'importance de notre défense nationale, et c'est d'autant plus réconfortant que ces hommes sont de grands champions qui font honneur à notre pays dans toute l'Europe.

LA CATEGORIE DE « COMBAT »

Divisées en 3 catégories les patrouilles avaient des parcours différents à accomplir suivant à quelle classe elles appartenaient.

Une catégorie dite de combat avait un trajet de 12 km. à accomplir avec environ 300 mètres de montée. Cette épreuve était réservée au commun de la troupe et avait un caractère nettement militaire. Il ne s'agissait pas seulement d'effectuer un parcours rapide mais aussi d'accomplir certaines tâches telles qu'elles se présentent au combat, comme tirs de combat, jet de grenades, transmission de rapports, estimation de distances, etc. Une heure avant le départ le chef de départ recevait une carte où étaient inscrits, cinq points de passage obligatoires. Les chefs de patrouilles choisissaient le parcours qui lui semblait le plus favorable et partait avec ses hommes.

24 patrouilles se sont disputé la victoire, patrouilles provenant spécialement de la plaine. Finalement la victoire est revenue à la patrouille du Lt Tshumy de Lausanne qui a effectué le meilleur temps avec 1 h. 28'34 et 13'5 de bonification, alors que le sgt Bussey occupait la deuxième place mais obtenait le plus de minutes de bonification avec un total de 14'5 min. Le challenge du rgt. inf. mont. 6 a été gagné par la patrouille de l'app. Berclaz, de Mollens.

LA CATEGORIES LEGERE

La catégorie dite légère parcourait quelque 12 à 15 km. avec environ 400 mètres de montée. Les patrouilles étaient composées de 4 hommes et il y avait une épreuve de tir située à quelques 9 kilomètres du départ. Les bonifications, les mêmes que pour la catégorie lourde, étaient les suivantes : 3 minutes de bonification pour 1 cible atteinte, 7 minutes pour 2 cibles, 12 minutes pour 3 cibles et 1 minute pour chaque cartouche inutilisée. Comme chaque patrouille disposait de 6 cartouches, le maximum de bonification possible était donc de 15 minutes, ce qui est

énorme mais équitable vu l'importance de la précision du tir dans une armée.

30 patrouilles s'étaient inscrites dans cette catégorie dont 8 de la br. mont. 10, 6 de la br. fort. 10 et 16 de la 2e division. Cette catégorie est plutôt réservée à des hommes encore peu aguerris et qui font leur début dans les courses de patrouilles.

Nous avons assisté à une splendide victoire valaisanne puisque c'est l'équipe de Haute-Nendaz conduite par Marc Fournier qui l'a emporté de magnifique façon devant la formation de l'app. Pilloud de Berne. Cette équipe de Nendaz mérite d'être suivie et nous sommes certains qu'elle se comportera de belle façon aux championnats suisses d'Andermatt.

VICTOIRE DES JORDAN

Tout l'intérêt de la manifestation se portait cependant sur la course de la catégorie lourde, qui avait une distance de 25 kilomètres à accomplir avec plus de 700 mètres de dénivellation. Le parcours était très difficile et la lutte fut acharnée entre les coureurs valaisans et vaudois, et si finalement la victoire revint à nos hommes, ce ne fut qu'après une bagarre de tous les instants.

Dès le départ, c'est la patrouille d'Anniviers conduite par le Lt. Zufferey qui se porte en tête. Mais à Isenall, au point culminant de l'épreuve situé à 1780 m. c'est la patrouille du sgtm. Jordan qui passe nettement détachée devant les Vaudois conduits par l'app. S. Gander de Château-d'Oex, et les hommes du Lt. Zufferey. La lutte se poursuit excessivement serrée et à la place de tir la patrouille Jordan empêche le maximum de bonification avec 15 minutes et ceci dans un temps record. Zufferey obtient 12 minutes de bonification et Gander 13 minutes. Zufferey fait alors une fin de parcours éblouissante, double Gander parti deux minutes avant lui et passe le premier la ligne fatidique. Mais derrière, la patrouille Jordan est déchaînée et finalement c'est elle qui réalise le meilleur temps avec 1.53'20, alors que Zufferey a mis 1.56'55 et Gander 1.59'46. La patrouille Jordan a donc défendu brillamment son titre de champion suisse d'armée et à Andermatt, Jordan, ses deux frères et son cousin seront difficiles à battre.

Dans la catégorie lourde invitée, la lutte fut aussi très belle et c'est finalement les gendarmes de la police vaudoise qui l'ont emporté, grâce à un meilleur tir, devant les Gardes-frontière du sgt. Bourban qui ont effectué le meilleur parcours absolu de la journée avec 1.41'39.

Notons encore qu'aucun accident n'est venu ternir cette course de patrouilles et que tous les concurrents ont terminé dans un état de fraîcheur surprenant ce qui témoigne bien de l'excellence de leur préparation physique.

Il y avait 24 patrouilles au départ.

LE SLALOM ENCORDE

Cette épreuve typiquement alpine et très spectaculaire s'est déroulée sur une piste excessivement rapide et qui présentait de nombreuses difficultés.

Le Lt. Zufferey a remporté une magnifique victoire dans une discipline qui n'est pas précisément sa spécialité. La victoire des Anniviers est très nette puisqu'ils précèdent de plus de 20 secondes l'app. Solioz et de plus de 40 secondes le Lt. Bach.

8 patrouilles ont disputé cette intéressante épreuve qui a demandé un effort considérable de la part des concurrents.

LA PARTIE OFFICIELLE

Si tôt après le banquet officiel excellemment servi à l'hôtel Victoria, les patrouilleurs ont défilé à travers les Diablerets, précédés par la fanfare locale. Puis des cultes catholiques et protestants ont été célébrés, après quoi s'est déroulée la cérémonie de la distribution des prix. Un seul discours fut prononcé par le commandant de la brigade, M. le colonel-brigadier Gross qui félicita les concurrents pour leurs magnifiques prestations. Parmi les personnalités, l'on

notait les présences de MM. les conseillers d'Etat Gross, représentant le gouvernement valaisan, et M. Guisan, le gouvernement vaudois; les colonels-brigadiers Soutter et Nicola, les colonels Allet, Strohm respectivement commandants des régiments 6 et 5, Meytain, chef du bureau de la brigade, Belser cdt. du rgt. art. 10, le représentant de la police valaisanne Taramaraz, etc. qui tous se sont déclarés enchantés de la parfaite réussite de cette manifestation.

Nos remerciements particuliers iront au cap. Deléglise de Sion, chef du bureau des calculs, au cap. Parchet, qui fonctionna comme speaker, et au Lt. Zwissig qui fut un très compétent chef de presse.

CONSIDERATIONS FINALES

Ces concours ont été organisés de façon parfaite. Tout avait été prévu, postes sanitaires, chien d'avalanche, ambulance, service de contrôle, etc. D'autre part le service de renseignement fonctionna à merveille de même que le service des transmissions.

De plus, grâce à la générosité de la population romande l'on a pu offrir aux coureurs pour plus de 6000 francs de prix, et ce qui est tout simplement remarquable et ce qui permit de récompenser chaque patrouilleur individuellement.

En tous points, ces championnats de la brigade auront remporté un succès complet. P.A.

RÉSULTATS

PATROUILLE LOURDE — 1) Sgtn Jordan Fernand, Daviaz; App. Jordan Raymond, Daviaz; Fus. Jordan Gilbert, Daviaz; Fus. Jordan Alexis, Daviaz; Cp. fus. mont. II-1. Temps : 1.38'20. Cette patrouille gagne le Challenge de la Loterie romande. Reçoit le titre de « Champion des patrouilles a ski de la Br. mont. 10 -1955. »

2) Lt Zufferey Jules, Grimentz; Cpl. Genoud Armand, Mission; App. Vuardoux Vital, Grimentz; Fus. Vuardoux Jean, Grimentz. Cp. fus. mont. I-12. Temps : 1.44'55. — gagne le challenge du Conseil d'Etat valaisan et le challenge du Cap. aum. Pont.

3) App. Gander Samuel, Château-d'Oex, Cp. fus. III-8; 1.46'46 — gagne le challenge du Conseil d'Etat du canton de Vaud.

4) Sgt. Poget Marcel, Leysin; Cp. Id. fus. IV-2; 1.48'29 — gagne le challenge de la maison Nestlé. 5) App. Blatti Gilbert, Château-d'Oex Cp. fus. III-8; 2.00'04. 6) Fus. Maroz Bernard, Orsières, Cp. fus. II-12; 2.01'11; 7) App. Pernet André, Diablerets; Cp. EM. Bat. 2; 2.06'39.

PATROUILLES INVITEES — 1) Gend. Pernet André, Lausanne; Favre Aymon; Moillen J.-François; Oguey Roland; Gend. vaudoise; 1.51'16 — gagne le challenge du Conseil d'Etat du canton de Genève. Meilleur temps de la journée.

2) Sgt. Bourban Louis, Morgins, G. front. Ve arr.; 1.57'39. 3) App. Girard Jean, Le Brassus, G. front. Ve arr.; 1.42'31. 4) App. Solioz René, Troistorrens, Cp. G.F. 10; 1.42'57 — gagne le Challenge de l'Union des patrouilleurs alpins — 5) App. Hugon Camille, Sion, Gend. Valais, 1.45'07.

CATEGORIE LEGERE

Br. de mont. 10 — 1) Auto Fournier Marc, Haute-Nendaz; auto Délèze Georges, Nendaz; auto Cavin, Orsières; moto Perret, Diablerets; Battr. can. II-51; 1.13'54 — gagne le challenge des officiers de l'E.M. Br. mont. 10.

2) App. Pilloud Georges, Berne; Cp. subs. I-10; 1.15'10 — gagne le challenge de tir de la Br. mont. 10. Prix de bonne tenue avec une moyenne de 9.53.

Br. de fort 10. — Elite: 1) Sgt Galley Georges, Martigny, Cp. fort. 6; 1.29'16 — gagne le challenge du Rgt. fort. 19.

Landwehr: 1) App. Sarasin Henri, Orsières; App. Brun Ernest, Morcles; Sdt. Cheseaux Marc, Lavey; Sdt. Cornu Robert, Bex; Cp. G.F. 10; 0.56'43. — gagne le challenge de tir de la Br. fort. 10.

2) Plt. Vaugne Charles, Fribourg, Cp. fus. III-165; 1.06'36 — gagne le Challenge Landsturm de la Br. fort. 10.

CATEGORIE « COMBAT » — 1) Lt. Tschumy Adrien, Lausanne Btr. ob. I-25. 1.15'04 — gagne le challenge du Rgt. art. 10. — 2) Sgtn Bussey Marcel, Vers-l'Eglise, Cp. DCA 5, 1.21'19 — gagne le challenge du Rgt. inf. mont. 5 — 3) Lt. Rey Michel, Lausanne, Cp. fus. mont. III-8; 1.25'27. — 4) Plt. Michel Jacques, Corseaux, Cp. ach. 5; 1.29'20. — 5) Lt. Martin René, Valeyres, Cp. fus. mont. I-8; 1.34'27. — 6) Lt. Sommer Pierre, Vevey, Cp. fus. mont. II-6; 1.35'42. — 7) App. Vauthier Alfred, Cernier, Btr. ob. III-25; 1.36'08. — 8) Lt. Bach Freddy, Château-d'Oex, Cp. fus. mont. II-2; 1.38'14.

Br. de fort 10. — 1) Plt. Hausammann Jacques, Bâle, Cp. fort. 1; 1.34'32. — 2) Sgt. Bisang Albert, Lausanne, Cp. fort. 1; 1.47'23.

DESCENTE EN CORDEE — 1) Lt. Zufferey, Cp. fus. mont. I-12; 1.24'01 — gagne le challenge du cap. aum. Pont. — 2) App. Soilloz, G.F. 10; 1.44'02 — gagne le challenge de l'Union des patrouilleurs alpins. — 3) Lt. Bach, Cp. fus. mont. I-2 2.06. — 4) G. front. Bourban, Corps G.F. 5; 2.29'1. — 5) App. Gander, Cp. fus. mont. III-8; 2.40'4. — Sgt. Galley, Cp. fort. 6; 3.10'2.

Concours annuel du Ski-Club Ardon

Les samedi et dimanche, 19 et 20 février, étaient consacré par les skieurs ardonnais à leur 6e concours annuel, conditionné, quant au lieu et à la date, par la quantité de neige. Les dernières chutes exceptionnellement abondantes ont permis d'effectuer le gros des épreuves à Isières.

Le fond juniors, seniors et dames, ayant déjà eu lieu à Saxon, il ne restait que la course de fond des O. J. (Organisation de jeunesse) à organiser; elle se déroula en plaine, samedi sur le tantôt. Les épreuves de descente et de slalom se disputèrent dimanche, à Isières, sur un parcours bien délimité par les chefs de course Charly Rebord et Jean-Joseph Delaloye. Le temps était beau, la neige excel-

lente, l'organisation, chacun y mettant du sien, ne laissait rien à désirer. La participation est plus que réjouissante; on ne comptait pas moins de 25 OJ, 10 juniors, 6 seniors.

Un accident vint malheureusement semer l'émoi dans le camp des OJ. Le jeune Jean-Bernard Rebord, de Gilbert, fit une chute malencontreuse et se fissura un os d'une jambe. Il fut secouru et entouré, puis transporté en luge jusqu'au village.

Résultats du concours :

Fond

O.J. : 1. Schmidhauser Denis; 2. Papilloud Paul; 3. Sabatier Albano.

Juniors : 1. Gaillard Roland; 2. Gillioz Francis; 3. Schmidhauser Robert.

Seniors : 1. Crettaz Roger (gagne définitivement le challenge); 2. Copepy Jacques; 3. Delaloye Serge; 4. Pillet Isidore.

Descente

O.J. 1. Sabatier Albano; 2. Rapillard Laurent; 3. Papilloud Paul.

Juniors : 1. Rapillard Marco; 2. Bérard Jean-Antoine; 3. Gaillard Roland.

Seniors : 1. Crettaz Roger; 2. Copepy Jacques; 3. Pillet Isidore.

Dames : 1. Papilloud Jacqueline.

Slalom

O.J. 1. Papilloud Paul; 2. Fournier Nestor; 3. Rapillard Roger.

Juniors : 1. Gillioz Francis; 2. Rapillard Marco; 3. Mugnier Paul-Bernard.

Seniors : 1. Copepy Jacques; 2. Pillet Isidore; 3. Crettaz Roger.

Dames : 1. Papilloud Jacqueline.

Combiné II

Juniors : 1. Rapillard Marco; 2. Favre Antoine; 3. Gillioz Francis.

Seniors : 1. Crettaz Roger (gagne définitivement le challenge) 2. Copepy Jacques; 3. Pillet Isidore.

Dames : 1. Papilloud Jacqueline gagne définitivement le challenge.

Combiné III

O.J. : 1. Papilloud Paul; 2. Sabatier Albano; 3. Schmidhauser Denis.

Juniors : 1. Gillioz Francis; 2. Rapillard Marco.

Seniors : 1. Crettaz Roger; 2. Copepy Jacques; 3. Pillet Isidore.

La distribution des prix eut lieu au Stamm du Club, Café du Grutli, où chacun reçut au milieu des braves la récompense de ses efforts, des mains de l'actif et dévoué président Alfred Riquen. R.F.

Triple victoire valaisanne

Au slalom du Chasseral les coureurs valaisans ont remporté une série de victoires imposantes. Cette épreuve se déroulait en 3 courses alpines et les meilleurs coureurs suisses étaient présents.

Chez les juniors la victoire est revenue au grand espoir de Zermatt Simon Biner qui a nettement dominé ses concurrents. Chez les seniors belle victoire du coureur de Verbier Ami Giroud, et dans la catégorie élite c'est Martin Julien, le meilleur coureur suisse actuellement qui l'emporte devant un autre valaisan de toute grande classe R. Fellay de Verbier, et G. Schneider de La Chaux-de-Fonds, ancien champion du monde.

Belle affirmation en conséquence des coureurs valaisans. P.A.

Combiné trois pistes. — Dames : 1. J. Vuille, 6' 24" 9; 2. M. Besson, 7' 4"; 3. M.-L. Besson, 7' 9".

Juniors : 1. S. Biner, 5' 25" 7; 2. F. Pétremand, 5' 49" 5; 3. J. Aeby, 5' 49" 7.

Elite : 1. M. Julien, 4' 57" 5; 2. R. Fellay, 5' 05" 5; 3. G. Schneider, 5' 19" 7.

Senior : 1. A. Giroud, 5' 22"; 2. R. Marbach, 5' 34" 1; 3. J.P. Tosalli, 5' 37" 4.

Les participants valaisans

AU CHAMPIONNAT SUISSE DE FOND 50 KM.

Comme on le sait déjà le 29e Championnat suisse de fond 50 km. se disputera à Oberwald le 27 février 1955. Le SC Obergoms en assume l'organisation. Voici la liste des coureurs valaisans qui participeront en grand nombre (24) à cette compétition puisqu'elle a lieu pour la première fois dans notre canton :

Elite : Jordan Raymond (1929) SC Daviaz; Hischer Karl (1926) SC Obergoms.

Seniors I : Tannast Arthur (1925) SC Blatten-Löchenthal; Fellay Louis (1925); Max Jean (1929) et Rausis Luc (1928) SC Gardes-Frontière Ve arr.; Imfeld Freddy (1931), Werlen Walter (1928), Imwinkelried Hermann (1930), Hischer Othmar (1929), Hischer Norbert (1928) et Hischer Gregor (1930) SC Obergoms; Michlig Erwin (1926) SC Rossvald Ried-Brig; Genoud Armand (1930), Bonnard Alexis (1931) et Zufferey Jules (1930) SC Anniviers-Vissoie.

Seniors II : Bourban Louis (1917) et Niquille Michel (1922) SC Gardes-Frontière Ve arr.; Formaz Edmond (1920) SC Champex-Ferret; Darbellay Oscar (1921) SC « Vélain » Liddes-Bourg-St-Pierre; Jost Wilhelm (1920) et Garbely Otto (1915) SC Obergoms.

Seniors III : Henzen Peter (1905) SC Blatten-Lötschenthal; Kreuzer Othmar (1909) SC Obergoms.

Et maintenant souhaitons bonne chance à tous nos représentants. P.M.

● HOCKEY SUR GLACE

Les résultats

Suisse—USA 0-10 et 2-5; Chaux-de-Fonds—St-Moritz 10-1; Petit-Huningue—Martigny 3-2; Sierre—Viège 2-2; Sierre—Villars 9-2; Montana—Lausanne 8-16; Viège—Lausanne 8-6.

La Suisse s'est mieux défendue à Lausanne qu'à Zurich mais les deux matches se soldent par des défaites.

Par sa victoire, Chaux-de-Fonds est promu en ligue A et prend ainsi une place méritée parmi les ténors du hockey suisse.

Malgré un net retour au troisième tiers, Martigny fatigué du voyage, doit s'incliner de justesse devant Petit-Huningue. Tout n'est pas encore perdu pour nos Valaisans.

Au tournoi de Montana, se sont disputés plusieurs matches intéressants.

Thyon : paradis des skieurs

2 téléskis. - Cars réguliers tous les dimanches



Arosa, champion suisse de hockey sur glace 1955

CROSS-COUNTRY

Succès de de Quay

Le Sédunois Serge de Quay semble actuellement en grand forme, il a remporté en effet dimanche à Payerne le championnat vaudois de cross, en battant nettement des adversaires de valeur qui ont nom Jeannotat, Chatelain, et surtout le recordman suisse des 5000 mètres le Fribourgeois P. Page.

Résultats :
Cat. A 8 km. : 1. De Quay, Stade, 26' 10"; 2. Jeannotat, Fribourg, 26' 26"; 3. Chatelain, Saint-Imier; 4. Rüchti, Berne; 5. Chappuis, Stade; 6. Zufferey, Stade; 7. Douzalaz, Fribourg; 8. Pierre Pages, Fribourg; 9. Guichard, Stade; 10. Albet, Lausanne-Sports.

Cat. B (5 km. 600) : 1. Collet, Yverdon, 19' 40"; 2. Zweiler, Stade; 3. Bonnalet, Bussy.

Vétérans : 1. Büchi, Berne; 2. Pochon, Prilly; 3. Favre, Morges.

Juniors : 1. Fattou, Neuchâtel; 2. Jacot, Chaux-de-Fonds; 3. Verney, Yverdon; Conus, Fribourg; 5. Eberhardt, Stade.

FOOTBALL

Au FC Sion

Le match Sierre-Sion qui devait se dérouler dimanche a dû être renvoyé vu les circonstances atmosphériques.

Si le temps s'améliore Sion rencontrera dimanche à Sion le Montreux-Sports en match amical. P.A.

Peu de matches

La reprise n'a pas été complète à cause du retour de l'hiver et les résultats sont peu nombreux.

EN COUPE SUISSE, Chaux-de-Fonds a nettement battu Zurich (4-0) et se qualifie pour les demi-finales prévues pour le 20 mars et qui se joueront selon le programme suivant : Chaux-de-Fonds-Lausanne et Fribourg-Thoune.

CHAMPIONNAT. — Ligue nationale A : Grasshoppers a battu Granges par 2-0 tandis que Lausanne réglait Bellinzona 1-0 et c'est tout.

En ligue nationale B, nous enregistrons 5 matches : Nordstern -Blue Star 2-1; Schaffhouse-Berne 1-2; Soleure-St-Gall 4-1; Young Fellows-Bienne 2-3; Yverdon-Cantonal 1-2. Aucun résultat surprenant.

CANTON DU VALAIS

VENTE DE CHOCOLAT EN FAVEUR DE L'OEUVRE DES ENFANTS SOURDS-MUETS ET RETARDÉS DU BOUVERET

Carnaval a passé avec son clinquant et ses plaisirs bruyants. Le Carême est là, qui invite au recueillement et à la purification intérieure. Deux gestes qui disposent Dieu en notre faveur : l'aumône et la prière.

L'aumône, vous aurez l'occasion de la faire prochainement en faveur de l'Oeuvre des enfants déficients du Bouveret. Dès dimanche, des personnes dévouées, des enfants généreux vous offriront des plaquettes de chocolat à Fr. 1.— pièce. Ouvrez votre cœur et votre bourse. Le chocolat fait plaisir à qui on le donne et la pièce d'argent viendra en aide à des nécessiteux.

Pour rester à la portée des budgets modestes, pour continuer son œuvre charitable, l'Institut compte sur votre appui.

CHRONIQUE DU HAUT-VALAIS

SALQUENEN. — Ce village n'a pas souffert d'inondation, aucun cours d'eau des montagnes ne traverse le territoire. Les deux ruisseaux qui sourdent au pied de la montagne n'avaient guère augmenté de débit. Par contre les pluies ont occasionné de nombreux éboulements de murs de vignes.

Carnaval ne se manifeste pas dans la rue. Les jeunes ont organisé une soirée avec au programme des jeux, des déclamations et petite comédie. La société de musique organise sa fête pour le Vieux Carnaval.

CHRONIQUE DE GRIMISUAT

Les méfaits de la neige

Par suite des abondantes chutes de neige de ces jours derniers, la circulation est rendue particulièrement difficile sur toutes les routes. La route Sion-Ayent-Rawyl, n'échappe pas à cette règle forcée, et malgré la réfection et l'élargissement de la chaussée, la circulation est aussi difficile qu'ailleurs. Une entreprise de transports de la région est responsable du déblaiement rapide de la neige, mais elle n'est pas toujours très pressée de le faire et bien souvent elle laisse accumuler la neige, avant de réagir, ce qui

n'est pas pour faciliter la circulation. Avec les moyens dont elle dispose, il nous semble, à notre humble avis, qu'elle pourrait libérer la chaussée dès l'apparition d'une couche de neige un peu importante. Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves, est survenu l'autre jour. Un tracteur conduit par M. Julien Vuignier, agriculteur, est sorti de la route et a culbuté dans une vigne en contre-bas, faisant un tour sur lui-même. M. Vuignier et un occupant du véhicule s'en tirent heureusement sans mal de l'aventure, qui pourtant aurait pu leur être fatale.

Ce petit accident mettra-t-il la puce à l'oreille des responsables, il est temps de réfléchir avant qu'il ne soit trop tard.

CHRONIQUE DE SIERRE

15.000 francs pour le Manoir de Villa, à Sierre

Dans sa séance tenue samedi le 19 courant à Zurich, le comité national du Heimatschutz, au sein duquel nous défendions les intérêts du Valais, a décidé après une discussion nourrie, de verser, à titre de subsides, la coquette somme de Fr. 15.000.— à la Fondation du Manoir de Villa, à Sierre, musée du vieux pays et relais gastronomique du Valais.

C'est là un très beau geste que vient de faire le comité national à l'endroit d'une œuvre valaisanne, et dont il faut lui savoir vivement gré.

Ce geste est d'autant plus appréciable que les subsides demandés par les autres cantons n'ont pas excédé quatre mille francs et ensuite parce que le Valais est résolument et d'un bon bout en queue de liste pour la vente annuelle de l'écu d'or.

Notre canton ne donne même pas quatre centimes par tête de population lors de la dite vente. D'autres cantons, tout aussi pauvres que le nôtre, sinon plus, donnent le double et même le triple. Uri donne 9, Grisons 10 et la moyenne suisse est de 12,62 centimes.

On ne nous l'a du reste pas envoyé dire lors de l'avant-dernière séance, tenue à Lucerne, en automne dernier.

A quoi devons-nous attribuer, malgré tout, le beau résultat acquis samedi dernier ?

D'abord à l'excellence des rapports présentés par la section valaisanne du Heimatschutz, rapports ré-

digés par MM. Maurice Zermatten et François de Preux.

Et surtout à l'effort qui a été fait, cette année, dans notre canton, lors de la vente de l'écu d'or. Même que nous restons en queue de liste avec près de 4 centimes par tête de population, nous avons vendu, cette année, 6308 écus contre 3894 l'an passé.

Cet effort a lourdement pesé en notre faveur dans la balance.

Aussi, est-ce pour nous un très agréable devoir que de remercier chaleureusement, après le résultat de samedi, nos instituteurs et nos institutrices qui, avec quelques autres personnes dévouées, ont répondu avec tant de bonne grâce et d'efficacité à l'appel qui leur a été lancé, leur demandant d'intensifier la vente de l'écu d'or. Le succès de samedi est aussi leur succès.

Puisque l'occasion nous est donnée, il nous sera bien permis d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le point suivant : nous possédons un riche patrimoine artistique — si l'on avait encore quelque doute à ce sujet, il suffirait, pour le dissiper à tout jamais, de se procurer et de parcourir l'admirable publication de notre archiviste cantonal, M. André Donnet, intitulé « Guide artistique du Valais ».

Mais entretenir un tel patrimoine, le protéger des injures du temps ne va pas sans beaucoup d'espèces sonnantes. On comprend dès lors combien toute aide du dehors est bienvenue.

C'est ce à quoi s'emploie le Heimatschutz. Si nous voulons que cette aide aille en s'amplifiant il faut absolument que le Valais fasse désormais un sérieux effort pour la vente de l'écu d'or et qu'il ne soit pas toujours le dernier pour donner !

G. Crettol

Inauguration du Buffet de la gare

Prince Carnaval a inauguré le nouveau Buffet de gare. S'est samedi que le public a pu pénétrer dans ses locaux clairs, bien aérés, spacieux où tous les services sont disposés de la façon la plus pratique. Aucune recherche dans la composition de l'ensemble, mais de la qualité des matériaux dans la bienfaisance sont les caractéristiques de cet établissement ; il répond aux besoins du trafic en gare et au tourisme. Le personnel trié sur le volet, élégant, en tenue classique, est gracieux.

Le premier menu au nouveau restaurant offrait un consommé délicieux. Souhaitons au tenancier qu'il soit à la graine de millionnaire.



Oui, s'il vous plaît, la coiffure Margot —

et que disiez-vous? Quelle graisse vantent particulièrement vos clientes? — La bonne graisse comestible marque „le Poulet“, naturellement. Je l'utilise aussi et n'en connais pas de meilleure. Et avec cela elle est tellement avantageuse!

Elle vaut bien plus qu'elle ne coûte

Graisse comestible marque

„le Poulet“

Un produit de marque de Walz & Eschle SA. Bâle



NOUVEAU VIM fait tout reluire de propreté!



5 avantages indéniables:

- 1 Maintenant une mousse spéciale au pouvoir détersif étonnant!
- 2 Dissout 2 fois plus vite et sans peine graisse et saleté. Pour rincer, quelques gouttes d'eau suffisent... et tout reluit!
- 3 Plus de traits, plus de traces, car VIM nettoie et polit tout à la fois!
- 4 Une agréable fraîcheur émane des objets nettoyés.
- 5 ...et cette grande boîte seulement 75 cts!



Prends VIM... son prix est si avantageux!

Un produit Sunlight

A vendre

foin

environ 20 toises de foin de bonne qualité au prix normal. S'adr. au magasin épicerie - primeurs, rue St-Théodule 10, tél. 2 27 05 et 2 17 92.

Import. entreprise commerciale de la place de Sion cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une

employée de bureau

La préférence sera donnée aux candidates ay. un peu de pratique ou possédant le diplôme commercial. Faire offre avec prétentions à case postale 160, à Sion.

A louer

dans joli quartier de la ville de Sion magasin neuf pour date à convenir. S'adr. s. ch. P 2886 S Publicitas Sion.

On prendrait en hivernage

vache

pour 2-3 mois, év. achèterait. S'adr. au bureau du journal s. chf. 1050.

Jeune fille

ayant pratique, cherche place dans tea-room, à Sion, Libre tout de suite. Tél. 4 21 44.

Horlogers-bijoutiers

Je cherche rhabillages de toutes sortes à faire à domicile. Travail très soigné. Possède machine à nettoyer et à régler. Ecrire s. chf. P 2033 N, à Publicitas Neuchâtel.

On cherche à louer tout de suite

appartement

5-7 pièces tout confort, centre exigé. Faire offres écrites à Publicitas Sion s. chf. P 2889 S. — Même adresse, on cherche 1 CHAMBRE meublée.

A vendre

cuisinière

électrique, 3 plaques, combinée bois. Antoine Rössli, dépôt de la voirie, Sion.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS



N'APPORTEZ PAS VOS ANNONCES A LA DERNIÈRE MINUTE!

Pour
290
10 morceaux
savon de Marseille 72%

DECAILLET SION

A propos du voyage d'étude aux Etats-Unis de la Commission fédérale de planification

Quelques journaux ont élevé des critiques contre le voyage aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord que vient d'entreprendre la Commission fédérale de planification chargée de projeter la modernisation du réseau des routes principales suisses. L'initiative de ce voyage revient aux représentants de la F.R.S. à la commission, en particulier à MM. J. Britschgi et Raaflaub.

RÉPONSES AUX CRITIQUES

Les autorités fédérales ont demandé à la commission de présenter ses propositions dans le délai d'une année si possible. Cette tâche considérable impose un gros travail à tous les membres de la commission. Il s'agit de réaliser une œuvre durable, suffisante pour des générations et qui exigera un capital d'au moins un milliard de francs. Etant donné l'ampleur de cette œuvre, il peut paraître sage et opportun de tirer profit des expériences déjà faites dans ce domaine par d'autres pays.

La plupart des membres de la commission connaissent la structure des routes des pays d'Europe. Mais, à la différence de leurs collègues des autres Etats européens, très peu de spécialistes suisses eurent jusqu'ici la possibilité de visiter le réseau routier nord-américain, de prendre contact et de procéder à des échanges de vues avec leurs collègues américains. Il est étonnant que l'on puisse contester la valeur d'un tel voyage en Amérique. Il n'y a pas de pays au monde où l'aménagement du réseau routier a posé si tôt des problèmes aussi complexes et aussi difficiles que dans l'est des Etats-Unis et il n'y a pas d'autre pays où les solutions adoptées et réalisées sont si diverses.

L'EXPERIENCE DES AUTRES...

Les constructeurs de routes américains ont fait des expériences qui peuvent aussi nous être extrêmement utiles.

Les participants au voyage d'étude auront l'occasion de visiter les routes les plus diverses et de prendre contact, sur place, avec les représentants les plus qualifiés des autorités et avec d'éminents constructeurs de routes. Les expériences faites par ces derniers, qu'il s'agisse du comportement sur la route des conducteurs de véhicules des diverses catégories, de l'influence du genre de route sur la sécurité du trafic, ou des erreurs possibles ou commises, seront précieuses aux membres de la commission et ne peuvent que rendre leur travail plus aisé.

En comparaison du coût de notre futur réseau routier, les dépenses occasionnées par ce voyage d'études sont minimes.

... PROFITERA A LA SUISSE

On aurait eu davantage de raisons de reprocher aux autorités et aux membres de la commission de négliger de saisir l'occasion qui leur était offerte d'enrichir notablement leurs connaissances, au lieu de les accuser d'entreprendre un voyage superflu.

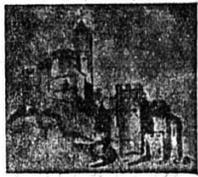
Comme il était indiqué d'effectuer ce voyage d'études au début des travaux de la commission et soucieuse qu'ils étaient d'épargner les fonds publics disponibles pour les études de cette nature, les représentants de la F.R.S. se sont efforcés de réunir des fonds privés. Ce n'est pas spontanément, mais bien sur les instances des représentants de la F.R.S. que des entreprises privées, dont des importateurs de carburants et la commission administrative du Fonds de lutte contre les accidents de la route. Il va de soi que ces milieux, tout spécialement les compagnies d'assurance, sont intéressés à des routes bonnes et sûres. A cet égard leur intérêt concorde avec celui des usagers de la route.

LES FONDS NE VIENNENT PAS DE L'ETAT

Les représentants de la F.R.S. considèrent de leur devoir de remercier publiquement les entreprises et les institutions qui, donnant suite à leurs demandes pressantes, ont fourni les fonds nécessaires à ce voyage d'étude.

Ils déplorent qu'on soit allé jusqu'à jeter la suspicion sur les dites entreprises.

Il est regrettable de devoir constater que les attaques dans la presse émanent principalement de journalistes qui travaillent pour le compte de la Litra (Ligues pour les transports rationnels), laquelle est essentiellement à la solde d'entreprises de chemins de fer. De surcroît, dans la plupart des cas, les lecteurs n'étaient pas à même de se rendre compte de l'origine des articles publiés dans tel ou tel journal.



Chronique locale

La vie sédunoise

Le concert et la soirée de l'Harmonie municipale de Sion

Samedi soir il y avait foule à l'Hôtel de la Paix. L'Harmonie municipale de Sion offrait un concert de qualité qui fut très apprécié par les connaisseurs.

Ouvert par une marche, il fut brillant tout au long des heures qui nous permirent d'entendre Freischütz, ouverture de Weber, la Symphonie No 2 (Andante et variations) de Schubert, Capriccio Espagnol de Rimski Korsakow, Sigurd Jorsalfar, de Grieg et deux marches finales.

Sous la direction de M. Pierre Santandrea, l'Harmonie municipale a fait d'incontestables progrès constatés une fois de plus samedi soir. Nous reviendrons sur les interprétations des œuvres inscrites au programme.

M. Georges Tavernier a remercié les autorités et les membres bienfaiteurs et a cité les membres à l'honneur ce soir, soit MM. Paul Spahr (47 ans d'activité), Louis Arletaz (46 ans d'activité) Joseph Fiorina (42 ans), Pierre de Torrenté (38 ans), Maurice Mévillot (35 ans), Albert Mévillot (35 ans), et Christian Widmann (35 ans). Ils méritent de sincères félicitations pour leur fidélité et leur dévouement.

Les deux marches finales ont été jouées sous la conduite de M. Max Crittin, sous-directeur.

Après le concert, une cordiale réception a réuni les membres du comité de l'Harmonie et les invités. M. Georges Tavernier a salué spécialement la présence de M. Maurice Troillet, conseiller aux Etats, M. Georges Maret, président de la ville, M. Lt.-col. Louis Studer, commandant de la Place de Sion, M. Guhholz, directeur de la « Nautique », Harmonie municipale de la ville de Genève, M. Joseph Baruchet, directeur de la Chorale sédunoise, M. Michel Ispérian, directeur du « Chœur-Mixte » de la Paroisse du Sacré-Cœur, M. G. Bérard, du comité central des musiques valaisannes, M. Rudaz, du même comité, M. Chalié, président de la « Nautique » de Genève, les délégués des sociétés de musique de Monthey, de Sierre, de Martigny, de Bramos, de Savièse, de Chippis, de Salquenen, de Chamason et les délégués des sociétés locales de Sion.

Plusieurs discours ont été prononcés pour remercier et féliciter l'Harmonie et son directeur pour le magnifique concert. Ont parlé : MM. Georges Maret, M. Chalié qui a remis à l'Harmonie de Sion le diplôme de membre d'honneur de la « Nautique », Th. Montangéro, Bérard et Borgeaud.

Puis l'orchestre « The Sedunys » a su mettre beaucoup d'entrain dans la grande salle en conduisant un bal qui fut extrêmement joyeux jusqu'aux premières heures du jour.

Un bal d'enfants très réussi

Dimanche après-midi, le Comité du Bal masqué, a eu l'heureuse idée d'organiser un bal réservé aux enfants. Il a eu lieu à l'Hôtel de la Paix et a connu un succès sans précédent. Accompagnés de leurs parents, une multitude de gosses, dont la plupart étaient travestis d'une façon ravissante, ont goûté aux plaisirs de friandises après avoir fait des rondes et des danses très animées. Nous ne pouvons que féliciter Mme Tettoni et Mlle Maria Lathion qui ont mis tout leur cœur et leur sens de l'organisation au service des enfants qui ont pu vivre un petit carnaval qui leur a procuré une immense joie bien partagée par les parents.

J. I. C. F.

Parmi les festivités qui ont marqué le début de Carnaval, il est une amicale qui est passée un peu inaperçue auprès des grandes soirées telles que celles de la Gym-Dames, de la Schola ou de l'Harmonie municipale.

Et pourtant, c'est le cœur joyeux que se sont quittées les quelque quarante jeunes filles qui s'étaient données rendez-vous à la salle paroissiale du Sacré-Cœur; la JICF a en effet organisé vendredi le 11 février sa traditionnelle amicale agrémentée d'une revue spirituelle et de jeux pleins d'entrain. MM. les curés de Preux et Brunner et toutes les déléguées des autres mouvements catholiques y étaient cordialement invités.

Nous remercions ici M. l'aumônier Gruber et son équipe dynamique, organisatrice de cette petite fête, de l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé.

Nous garderons de la JICF un bon souvenir et souhaitons les retrouver l'année prochaine. Ky.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la publication du compte rendu de la soirée des Syndicats chrétiens et d'autres textes.

MOBYLETTE

Le seul vélomoteur à 2 vitesses et débrayage
100 % automatique, modèle

à partir de Fr. 525.—

Grande facilité de paiement!

MOTO GILERA EN MAGASIN

VELOS 3 vitesses, à partir de Fr. 200.—

PIERRE FERRERO ● SION
RUE DU SCEX

Soirée des vieillards

Le 16 février 1955, les vieillards sédunois ont eu leur soirée annuelle.

Organisée sous l'obligeante direction de Mme Bruttin, dévouée assistante sociale, cette fête a été très bien réussie, la salle était comble, les tables occupées au complet.

N'oublions pas que c'est M. l'abbé Lugon, vicaire de la paroisse, qui a été le promoteur et le premier organisateur de ces soirées à Sion. A ce titre, nous lui gardons notre reconnaissance. D'autre part, il nous a fait l'honneur et le grand plaisir d'être avec nous et de nous adresser des paroles très appréciées.

Un révérend Père capucin nous a bien intéressés en nous racontant quelques épisodes de missionnaires dans de lointaines contrées.

La partie gaie et amusante nous a été procurée de façon charmante et avec grand succès par les jeunes demoiselles de l'Ecole normale et un groupe de jeunes gens. Chants et productions nous ont bien divertis. Ils nous ont fait oublier un moment le nombre de nos années et nos cheveux gris... ou blancs!

Au point de vue gourmandise, c'était parfait et nous nous sommes gavés comme des écoliers.

Après ça, nous avons regagné nos logis, le cœur content, l'esprit rajeuni et prêts à recommencer.

Nous remercions vivement Mme Bruttin pour l'organisation de cette soirée et son dévouement, comme aussi toutes celles ou ceux qui nous ont procuré ce moment de distraction et de réjouissances. Il nous est bien agréable de constater qu'il y a de bonnes personnes qui pensent à nous, qui nous donnent leur estime et veillent sur nous : merci à ces bons cœurs!

Encore toute notre reconnaissance à M. l'abbé Lugon, fondateur et animateur de ces soirées et pour sa présence parmi nous.

Pierre Rey

Jeudi-Gras à Sion

Chaque année, les folies carnavalesques se déchainent au mois de février et c'est là une très ancienne tradition qui remonte à la nuit des temps et qui est encore, heureusement très vivace dans bien des régions. Les hommes lassés du long hiver sentent le besoin d'une évasion. Remontant aux sources de ces festivités on y découvre l'idée de chasser les mauvais esprits et le cortège de misères amené par la mauvaise saison.

Si en Valais, Martigny, Monthey, Brigue, d'autres localités encore organisent des cortèges et de nombreuses réjouissances, Sion, plus modestement n'a qu'un bal costumé. Celui de Jeudi-Gras a connu cette année un succès sans précédent. Dès 21 h. la foule se pressait dans les salons de l'Hôtel de la Paix et la joyeuse farandole des masques tourbillonnait animée d'une gaité exubérante. Les esprits les plus pondérés semblaient touchés par ce vent de folie et chacun oubliant les préoccupations quotidiennes trouva dans cette mascarade un délasserment bienvenu.

A minuit, un grand concours doté de nombreux prix, réunit selon une formule nouvelle les plus jolis travestis qui difilèrent en dansant devant le jury composé de personnalités du monde artistique. Le public massé le long de la piste applaudissait vigoureusement aux trouvailles les plus originales. Au micro, M. F.-G. Gessler, un des organisateurs de la soirée, commentait avec sa bonne humeur habituelle, l'arrivée des masques. Quelques costumes retinrent particulièrement notre attention : Colonies anglaises particulièrement original et plein d'esprit, un arlequin reproduisant fidèlement l'affiches de Clausen, une soucoupe volante fort réussie et bien plaisante à voir, les trois Mousquetaires à l'allure martiale, le gracieux brelan d'as, etc., et bien d'autres travestis qui eurent la faveur du public et mériteraient d'être cités. Jusque très tard dans la nuit, les couples tournoyèrent avec un entrain manifeste et une gaité communicative au sons de l'endiable orchestre « The Sedunys ». Cette soirée s'est avérée une parfaite réussite et ses participants n'oublieront pas de si tôt les plaisirs d'une nuit de Carnaval. Il faut féliciter bien vivement les responsables de la parfaite organisation de cette fête.

GH.

† M. Georges de Quay

A l'âge de 88 ans est décédé après une longue maladie, M. Georges de Quay, père de M. le Dr André de Quay, pharmacien et conseiller municipal. Nous publions dans le prochain numéro une nécrologie de M. Georges de Quay qui fut une personnalité très connue et fort estimée.

Que les familles en deuil veuillent bien accepter ici l'hommage de nos très sincères condoléances.

Maennerchor et circulation

Au cours d'une récente répétition du Maennerchor-Harmonie, M. Erwin Ritz, expert cantonal des automobiles, a fait une causerie avec projections sur la circulation et les accidents de la route qui a été suivie avec beaucoup d'intérêt et d'attention.

Il serait à souhaiter que des causeries de ce genre soient organisées dans toutes les classes des écoles et des collèges de la ville.

Dans nos sociétés...

Chœur de Dames. — Mercredi à 20 h. 30, répétition à la salle du café Messerli.

Ski-Club Sion. — Dimanche 27 février, course à Mœrel-Riederalp. Inscriptions et renseignements auprès de M. Fernand Gaillard ou au stamm jusqu'au vendredi 25 février.

FC Châteaufort. — Reprise des entraînements mercredi 23 février, à 20 h. pour la première et la deuxième équipe. Local : salle de gymnastique de Pont de la Morgé. Juniors : premier entraînement jeudi 24 février. Le comité.

A L'ECOUTE DE SOTTENS

Lundi 21 février

7.00 La leçon de gymnastique; 7.15 Informations; 7.20 Bonjour en musique; 11.00 Musique pour passer le temps; 11.45 Vies intimes, vies romanesques; 11.55 Flore Wend, soprano; 12.20 Pages connues de Tchaïkovsky; 12.35 Le chant du désert; 12.45 Informations; 12.55 De tout et de rien; 13.05 Le catalogue des nouveautés; 13.20 J.-S. Bach et ses fils; 13.40 Une cantate de Francis Poulenc; Sécheresse; 16.30 L'Enlèvement au Sérail, Mozart; 17.00 Le feuilleton de Radio-Genève; 17.20 Le Club européen du disque; 18.00 Les Lettres en Afrique du Nord; 18.15 Rendez-vous à Genève; 18.40 Souvenirs de Djanbo Reinhardt; 18.50 Micro-partout; 19.15 Informations; 19.25 Instants du monde; 19.40 Mélodiana; 20.00 Enigmes et aventures: « Notre Ami O'Flog », M. Angot; 21.00 La Coupe suisse des variétés; 22.10 Au royaume des insectes; 22.30 Informations; 22.35 La tribune internationale des compositeurs.

Mardi 22 février

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour!; 7.15 Informations; 7.20 Gai réveil; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 Les documents sonores; 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon; 12.45 Informations; 13.00 Mardi, les gars! 13.05 Du film à l'Opéra; 13.30 Ballet de « Faust », Gounod; 13.45 Petite Suite pour le piano, Jacques de Menasse; 16.30 Trio à cordes, William Wordsworth; 16.55 Le jardin clos, Gabriel Fauré; 17.10 Sérénade pour saxophone et orchestre, Jean Apothéloz; 17.30 Musique de danse; 17.50 Fra Angelico, par Vincent Cavalieri; 18.00 Les oiseaux, O. Respighi; 18.15 Dans le monde méconnu des bêtes; 18.30 La paille et la poutre; 18.40 Jan Coruwener et son orchestre; 18.55 Le micro dans la vie; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du temps; 19.45 Discanalyse; 20.30 Soirée théâtrale: « Mon Père avait raison », Sacha Guitry; 22.30 Informations; 22.35 Le courrier du cœur; 22.45 Le rose et le noir; 23.00 Instantané d'un match international de hockey sur glace.

Mercredi 23 février

7.00 La leçon de gymnastique; 7.15 Informations; 7.20 Farandole matinale; 9.15 Emission radiodiffusée: Le vilain petit canard, un conte d'Andersen; 10.40 Musique pour instruments à vent; 11.00 Pages lyriques de Verdi; 11.30 Sonate en fa majeur, Mozart; 11.45 Refrains et chansons modernes; 12.15 Une ouverture brillante: La Pie voleuse, Rossini; 12.25 Le rail, la route, les ailes; 12.45 Informations; 12.55 Sur tous les tons; 13.45 Sonate, pour violon et piano, Claude Debussy; 16.30 Nos classiques; 17.00 Le feuilleton de Radio-Genève; 17.20 Le rendez-vous des benjamins; 18.05 Danse de concert; 18.30 Nouvelles du monde des Lettres; 18.40 Chants et danses espagnoles; 18.50 Micro-partout; 19.15 Informations; 19.25 Instants du monde; 19.50 Un bonjour en passant; 19.50 Questionnez, on vous répondra; 20.10 Indiscrétions; 20.30 Le mercredi symphonique; 22.30 Informations; 22.35 Les Nations Unies vous parlent; 22.40 Place au jazz; 23.10 Dernières notes...

CINEMA LUX

Lundi et mardi 22 février 1955
Tous les soirs à 20 h. 30

Prolongation

du grand succès français

C'EST LA VIE PARISIENNE

Un film pétillant d'esprit - Un divertissement plein de fraîcheur

EN COULEURS NATURELLES

avec

Claudine Dupuis - Philippe Lemaire - Noël Roquevert - Raymond Bussière - J. Tissier

De la musique, de la danse,
des chansons 1900



Commune de Sion

Avis officiels

SERVICES INDUSTRIELS DE SION

Mise au concours

Les Services Industriels de la commune de Sion mettent en soumission un poste de sténo-dactylo. Condition indispensable: diplôme d'une école de commerce officielle.

Entrée en fonction: 15 juin 1955.

Tous renseignements peuvent être demandés à la Direction des Services Industriels de la ville de Sion. Les offres de service, écrites à la main, doivent être adressées à cette direction pour le 15 mars 1955.



Bijouterie
Horlogerie
Optique

Réparations soignées
CYMA et MARVIN

VINS CHOISIS & PLANTES, C'est...
NOBLESSE
LE VERMOUTH RACÉ, NATUREL

Traitement d'hiver avec le

TRITAN

Utilisé à 1%,
le TRITAN détruit aussi le pou
de San-José et les œufs
d'araignée rouge



DR R. MAAG S.A. DIELSDORF

AVIS

La Maison A. Pellissier, fruits et légumes en gros, à Sion avise son honorable clientèle qu'elle a transféré son magasin de détail à la

Rue St-Théodule 10

Ouverture officielle le 1er mars. — Marchandise soignée et service à domicile. Tél. exploitation 2 17 92, magasin tél. 2 27 05. — Se recommande : A. Pellissier

Jeune ménage cherche pour juillet-août **appartement** de 4-5 pièces en ville av. confort. S'adr. à Publicitas Sion s. ch. P 2891 S.

On cherche quelques bons **maçons** Entrée de suite. Entreprise de bâtiment P. Piatti-Mayoraz, Place d. Midi, Sion.

Maculature
A vendre toutes quantités. S'adr. à l'imprimerie Gessler, Sion.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS

OFFRE AVANTAGEUSE

Pendant le mois de février je vends quelques vélos-moteurs neufs et 1 lot de vélos à des prix très bas.

E. BOVIER
Cycles-motos
SION

A vendre

3 buanderies ; 4 hachepaille, bas prix ; 2 coupe-racines ; 1 grande remorque ; 2 chars à ponts à ressorts ; 2 char-rues. Jules Rielle, maréchal, Sion, tél. 2 14 16.

Chalet

cherché du 23 juillet au 5 août, lits pour 8 personnes, cuisine, 4-5 ch. Régions : val d'Hérens, val d'Anniviers, accès facile. Faire offre à M. André Perrenoud, rue Bois-Noir 1, La Chaux-de-Fonds (Ntel), tél. (039) 2 53 15.

Entreprise de la place cherche pour entrée immédiate jeune **sténo-dactylo** avec bonne formation générale et si possible connaissance de l'allemand. Faire offres manuscrites à Publicitas à Sion s. chf. P 2778 S.

A vendre une **scie à ruban** avec traction routière, un camion S. B. W. 29 CV, en parfait état. Facilités de paiement. S'adr. s. chf. P 2817 S à Publicitas Sion.

Journal hebdom. cherche **porteur (se)** pour Sion. Travail accessoire. Offres s. chiffre-PA 4521 L à Publicitas Lausanne.

Laboratoire

spécialités alimentaires, à remettre à Genève. Occasion avantag. Grande possibilité de développement. Fr. 15.000.— Ecrire à Publicitas Genève s. chf. L 33449 X.

A louer au Grand-Pont **appartement** 2 ch., cuisine. S'adr. s. chf. P 2823 S à Publicitas Sion.

A vendre à Plan-Conthey une **maison d'habitation** genre villa, de huit pièces, avec caves à voûte, situation indépend., bien ensoleil., tranquille. Suivant convenance, à vendre aussi une certaine superficie de vigne et verger attenant. Pour tous renseignements, s'adres. par écrit à M. Francis Duc, vice-président, Conthey.

A louer **domaine** de 3 ha. près de Sion, d'un seul bloc, avec machines et outillage agricoles. A. Pellissier, magasin épicerie-primeurs rue St-Théodule 10, à Sion, téléph. 2 27 05 et 2 17 92.

On cherche apprenti **soudeur-machiniste**
Garage Mayor, Bramois.

Pour les affaires et le travail

Pour le tourisme




2 CV Citroën pulvérise vos frais généraux

Plus de 100.000 2 CV en circulation - Demandez un essai au

GARARE MODERNE • SION • Tél. 2 17 30
Agence pour le Valais Citroën

Charcuterie tessinoise

★ Saucisses de chèvre	le kg. Fr. 1.70
★ Mortadella casalingua fumé	Fr. 3.—
★ Mortadella Bologna I.	Fr. 5.—
★ Mortadella Bologna I. a	Fr. 4.—
★ Saucisse de porc fraîches I. a	Fr. 5.—
★ Salami extra	Fr. 9.50
★ Salami type Milano	Fr. 6.—
★ Salami type « Varzi »	Fr. 11.—
★ Salami II. a	Fr. 4.—
★ Salametti I.	Fr. 7.50
★ Salametti II.	Fr. 5.—
★ Coppa	Fr. 12.—
★ Ravioli spéciales	Fr. 6.—
★ Bœuf pour bouilli et pour ragoût	Fr. 2.80

Expédition contre remboursement - Franco à partir de Fr. 30.— ★ **BOUCHERIE-CHARCUTERIE PAOLO FIORI - LOCARNO.** — (Prière d'écrire lisiblement)

Les bureaux de « La Suisse » sont transférés à la villa Roduit
22, Avenue de la Gare

LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS paraît quatre fois par semaine

Anthracite - Coke Briquettes

COMBUSTIA - SION

Tél. 2 12 47

Bois - Mazout

A LOUER A SION, RUE DES PORTES-NEUVES, en plein centre de la ville

LOCAUX COMMERCIAUX

bureaux, appartements, magasins. Aménagement sur demande ; conviendraient pour médecins, dentistes, etc. S'adresser à R. Tronchet, Architecte, Sion.

N'importe quoi, n'importe où,
UHU colle vraiment tout!

SERF LE SYMBOLE DE LA PROPRETÉ !

Une réalisation sensationnelle simplifiant la grande lessive!



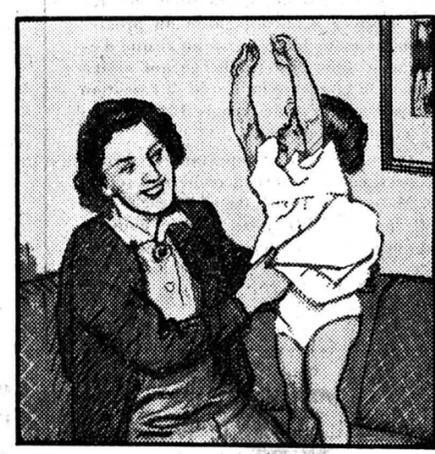
Quand le mari s'en mêle...
Mme Pia W. à V. : « Je me suis toujours demandé pourquoi les linges de bain, lavés avec SERF, séchent la peau si rapidement. Mon mari - il est spécialiste dans la branche textile - vient de m'en donner l'explication. C'est très simple. Les tissus débarrassés du savon calcaire absorbent bien mieux l'eau! »



Mon trousseau est ma fortune
Mme Marthe S. à L. : « Mon trousseau est pour ainsi dire toute ma fortune. Aussi, pour le conserver intact, fallait-il trouver un produit à laver approprié. SERF s'est avéré le meilleur. Voilà maintenant plus d'une année que je l'utilise et chaque fois mon linge, sans avoir souffert, est d'une propreté et d'une blancheur étonnantes! »



Qualité et propreté
Mme Hélène P. : « Il ne règne qu'une loi dans le laboratoire de mon mari : Qualité et propreté ! Tout doit briller et être appétissant. Les vestes de mon mari étaient mon plus gros souci. Jamais je ne les trouvais suffisamment propres, jusqu'au jour où je découvris SERF. Depuis, je n'appréhende plus la lessive, car SERF purifie et blanchit littéralement le linge! »



Ma fillette doit rayonner
Mme Jeanne G. : « Ma fillette doit rayonner, c'est pourquoi je veux que ses robes soient toujours plaisantes et propres. C'est entendu, il faut de temps à autre laver passablement, mais je ne m'en fais pas, car depuis que je lave avec SERF, tout devient neuf en un touremain, sans même que je me fatigue à froter... »

Les 4 incomparables avantages de SERF :

1. Plus propre... La nouvelle mousse SERF qui est si douce, pénètre jusqu'aux dernières particules de saleté et ne laisse aucun dépôt (croûtes calcaires). Propreté SERF signifie lessive impeccable, sentant bon frais.

2. Plus simple... SERF vous décharge de la corvée de la lessive. SERF lave

pour vous... sans adjonction d'aucun autre produit. Rincez même à froid. SERF épargne ainsi vos forces et vous délivre d'un surcroît de fatigue.

3. Plus ménager... SERF ménage vos mains car il rend superflu le savonnage avant et après la cuisson. Aussi grâce à SERF, plus de mains sèches ou

gercées les jours de lessive!

4. Plus doux... Sans produits auxiliaires souvent trop forts ou à base de soude, SERF rend l'eau douce en une seconde grâce à un nouveau procédé. A lui tout seul, le lissu SERF détache la saleté... avec douceur. Plus de tissus abîmés en frottant!



SERF donne le linge le plus propre de votre vie !

UN PRODUIT DE MARQUE DE WALZ & ESCHLE S.A. BALE

en Dernière Heure

Difficultés anglaises

S'il est une leçon à tirer des mésaventures de l'industrie aéronautique anglaise, dont la crise actuelle inquiète l'opinion et fait l'objet de très vives controverses politiques, c'est que la Grande-Bretagne est allée au-devant de l'échec, en ne sachant pas limiter son ambition et délimiter précisément ses efforts à la mesure de ses moyens. Que ce pays, pour conserver son rang parmi les nations, ait essayé de se tailler une place importante dans le domaine de l'aviation, aussi bien civile que militaire, était certes un choix judicieux. Car l'industrie aéronautique qui convient admirablement à l'économie anglaise, est aussi dans le monde moderne un élément essentiel de la puissance militaire.

Mais, en dépit de certains succès incontestables, la dispersion de ressources strictement limitées, aussi bien sur le plan financier que sur celui de la main-d'œuvre, n'allait pas sans danger dans un domaine où le progrès va vite. L'Angleterre vient de buter sur la réalité.

Elle en a conscience, comme en témoigne le « Livre blanc » publié hier soir sur la production d'avions d'armes et la déclaration du ministre des Transports sur l'avenir des long-courriers Comet.

Les Comet de la première série sont condamnés. Le gouvernement a même renoncé à les employer dans la Royal Air Force comme ravitailleurs de la chasse de protection éloi-gnée, tâche pour laquelle ils semblaient tout désignés.

Le Comet II n'entrera jamais en service comme long-courrier; un certain nombre de ces appareils, dûment modifiés, seront affectés au transport des troupes, après avoir été soumis à des essais rigoureux.

Dans le domaine militaire, le chasseur Swift sur lequel on a travaillé à grands frais depuis trois ans, paraît lui aussi, condamné. On escompte cependant que les Hunter, avions du même programme et qui sont encore incapables de combattre à haute altitude, seront bientôt mis au point.

Dans ces conditions, le ton optimiste des déclarations officielles peut paraître surprenant. En particulier, l'affirmation que la Grande-Bretagne possède la meilleure chasse de nuit du monde a été immédiatement contestée par de nombreux experts anglais.

Il semble, à vrai dire, que le ton systématiquement rassurant du « Livre blanc » sur la défense aérienne de ce pays procède surtout de la conviction que l'aviation soviétique est beaucoup moins redoutable qu'on ne le pense généralement.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement Churchill vient de prendre une importante décision de politique aéronautique: au lieu de vouloir procéder par bonds ambitieux, de façon à se trouver à l'avant-garde du progrès à une époque assez lointaine — au risque d'être dépourvu dans l'interval, ce qui arriva au moment de la guerre de Corée — l'aviation anglaise se contentera désormais d'étapes plus courtes et plus modestes.

Des ressources très importantes seront, d'autre part, consacrées à la recherche scientifique. Mais, à cet égard, on ne le cache pas, en haut lieu, les difficultés que le gouvernement éprouve à recruter un personnel compétent.

P. C.

CHRONIQUE SUISSSE

AU TESSIN

Un soldat valaisan grièvement blessé

AINSI QU'UN SOUS-OFFICIER BERNOIS

Un grave accident de la circulation, provoqué par la neige fraîche, s'est produit dans un cours d'artillerie.

Une équipe de la batterie d'obusiers III/28, en cours de répétition, revenait sur un véhicule tous-terrains de Gola di Lago vers Tesserete, lorsque la voiture sortit de la route à un virage et fit une chute d'environ 70 mètres. Deux hommes ont été grièvement blessés, tandis qu'un troisième a été atteint légèrement.

Les blessés graves sont le caporal Immenhauser, de Berne et le téléphoniste Léo Muller, de Reckingen (Valais).

CANTON DU VALAIS

Ceux qui s'en vont

A Leytron est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Ange-Marie Denis, née Roduit.

Après une longue maladie, chrétiennement supportée, est mort à l'Hôpital de Sion, M. Joseph Germanier, domicilié à Premplaz. Il avait 65 ans. L'ensevelissement aura lieu mardi à Erde. C'est un excellent homme qui s'en va en laissant dans la douleur de nombreux parents et amis. Nous présentons à Mme Catherine Germanier-Evéquoz et les familles alliées, nos condoléances émues.

EMS

Mort du Rd abbé A. Schnyder

A l'âge de 46 ans est décédé M. l'abbé Schnyder, parent très proche de M. le chanoine Schnyder, grand Doyen du Chapitre de la cathédrale. Il fut vicaire de Naters avant de devenir curé d'Em.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles parentes et alliées ainsi qu'à M. le Rd chanoine Schnyder.

SAVIESE

A propos des récentes élections

Il paraît qu'un recours a été déposé au Conseil d'Etat contre les récentes élections de Saviese. Le Département de l'Intérieur est chargé d'enquêter à ce sujet. Nous donnons cette information sous toute réserve.

VÉTROZ

Appel à la population de Vétroz et environs

De modestes propriétaires vigneron de notre commune ont été durement frappés par le désastre qui s'est abattu cet hiver sur leur propriété. Des souscriptions publiques sont ouvertes pour venir à leur secours. Il faut que ceux qui leur sont proches marquent aussi leur esprit de solidarité et d'entraide. Dans ce but, un comité d'action organisée à la salle Union, à Vétroz, le jeudi 24 février 1955, à 20 h. une conférence avec projections lumineuses intitulée: SIX MOIS EN CORÉE et présentée par M. l'abbé Kerber, aumônier militaire de la légation suisse en Corée.

Entrée libre. Une collecte sera faite à la sortie par un délégué communal. Le bénéfice de cette soirée sera intégralement versé au fonds de secours pour les sinistrés de Vétroz.

Mesdames, Messieurs, faites un geste en faveur de ceux que le malheur a touché. Venez passer une soirée instructive en faveur d'une action charitable;

COUP D'OEIL SUR LA PRESSE

D'un journal... à l'autre

Léon Binet premier médecin de France

Jean Diwo retrace, dans PARIS-MATCH, la carrière de savant de Léon Binet, fils d'un instituteur de village, devenu le premier médecin de France.

Son quarantième anniversaire est marqué par l'événement qu'il considère encore aujourd'hui comme le plus important de sa carrière: il succède à son maître Henri Roger, promu doyen par le choix de ses pairs. Ce jour-là, c'est le 11 mars 1931. Léon Binet, pâle dans sa robe neuve de professeur, est appuyé à la table de cours du grand amphithéâtre comme un capitaine à la passerelle du navire. Il commence à parler, lentement, en détachant bien les mots. Sa voix est claire et précise. Il s'adresse d'abord à son maître, le doyen Roger qui est assis à ses côtés: «Tous, dans cet amphithéâtre, savent ce que je vous dois. Tous connaissent

ma profonde admiration pour vous et, devant tous aussi, je veux affirmer que le titre de « fils de votre pensée scientifique » est celui dont je resterai toujours le plus fier ».

Sa leçon inaugurale est en fait son discours de réception, sa profession de foi. Le moment est solennel: pour lui, c'en est maintenant fini d'être un pion sur l'échiquier universitaire. Les examens, les concours, il va désormais les faire passer aux autres à la génération qui monte, à ses élèves, dont il est promu guide, conseiller, juge suprême. Son rôle comme son autorité deviennent capitaux, chaque pensée chaque geste, chaque réaction vont se répercuter, faire boule de neige et marquer pendant de longues années la moitié des médecins de France. C'est effrayant et c'est magnifique. A quarante ans, le fils de l'instituteur de Saint-Martin est devenu un « grand patron », dorénavant ses confrères l'appelleront « monsieur ».

†

Le Conseil d'administration et la Direction de la Distillerie Valaisanne « DIVA » S. A. à Sion, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur cher et vénéré collègue

Monsieur Georges de QUAY

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE NOTRE SOCIÉTÉ DEPUIS SA FONDATION

Ils garderont du défunt un souvenir ému et reconnaissant.

VERNAYAZ Noces d'or

M. et Mme Edouard Moret, ont célébré leurs nocés d'or entourés de leurs enfants et petits-enfants. Nos compliments.

SAINT-MAURICE

Cortège de Carnaval

Hier, Saint-Maurice était en fête. Un cortège humoristique a parcouru les rues de la bourgade en semant beaucoup de joie et d'allégresse. Soucoupe volante, groupes comiques, chars magnifiquement décorés ont permis de blaguer l'actualité.

Ce même cortège aura lieu Mardi-Gras.

MONTHEY

Carnaval enneigé... et joyeux

Malgré la neige qui est tombée une partie de la journée, le Carnaval de Monthey s'est déroulé hier avec un très gros succès. Plus de 20 chars et groupes, conduits par cinq corps de musique, ont défilé pour la plus grande joie des nombreux participants. Ont été mis en vedette: le prince Carnaval, Miss Suisse, le jumelage de Bougie, les Services Industriels, le F.C. Monthey, etc. Le cortège prit fin par une magistrale bataille de confettis, et des bals terminèrent la soirée dans les établissements bien décorés. Le point final est prévu pour mardi avec un programme du tonnerre.

Organisation professionnelle de la viticulture

Réunis à Sion le 17 courant sur convocation de l'Association agricole du Valais, des délégués des diverses organisations agricoles du Canton ont, d'un commun accord, nommé une commission pour étudier la mise sur pied de l'organisation de la production viticole.

Cet organisme représentera la production au sein de l'organisation professionnelle viti-vinicole à créer.

Font partie de cette commission: pour Provins: MM. Maurice de Torrené et Joseph Michaud; pour l'Association agricole: M. le Dr Henry Wuilloud; pour la Fédération valaisanne des vignerons: M. Roger Rieder; pour l'Union des producteurs valaisans: M. le Dr Broccard et M. Fernand Carron.

Le Président sera désigné par le Département de l'Intérieur. Association agricole du Valais

TRIBUNE LIBRE

(Cette rubrique n'engage pas la Rédaction)

SALINS

Nouvelles élections

Les citoyens de la commune de Salins ont procédé dimanche à l'élection du conseil communal, de son président et de son vice-président selon décision du Conseil d'Etat après un recours formulé par le parti radical.

Le résultat obtenu a donné 431 suffrages au parti radical-ouvrier et 421 suffrages au parti populaire conservateur, ce qui se traduit par une majorité de deux voix. Deux bulletins du parti populaire ont dû être annulés parce que non conforme à la loi. Pratiquement, il y avait donc égalité de voix de part et d'autre. Une quinzaine de citoyens se sont abstenus

de voter, probablement fatigués, on le comprend, car on les appelait pour la troisième fois.

Une si mince victoire a amené enfin une conclusion heureuse, le parti radical a renoncé à la présidence et par acclamations MM. Félix Métrailler, du parti conservateur populaire et Joseph Spahr, du parti radical ont été nommés président et vice-président.

Ainsi, une lutte si tendue qui dure depuis quelques années se termine par un arrangement amiable qui sera tout à l'avantage de notre chère commune et cet esprit de paix permettra aux nouveaux élus de remplir plus aisément les tâches qui les attendent.

De tout cœur je leur présente mes félicitations et mes vœux.

L. H., président

CHRONIQUE SEDUNOISE

Ciné-Club de Sion

Les membres du Ciné-Club étaient conviés, mardi soir, à voir deux films fort différents l'un de l'autre.

Tout d'abord un documentaire du grand cinéaste russe, Eisenstein, *la Kermesse funèbre*. C'est une très vivante image de l'association du christianisme et du paganisme chez les Aztèques. Une extraordinaire fresque relatant les réjouissances occasionnées par la journée des morts où une sorte de carnaval réunit pour cette étrange fête les figurants masqués de têtes de mort. Les squelettes dansent dans les carrousels et les petits-enfants eux-mêmes ont des jouets, sucent des friandises représentant des crânes. Cette kermesse funèbre et hallucinante se déroule sous la lumière impitoyable du Mexique. Elle permet à Eisenstein de très belle image prises sous des angles souvent imprévus et originaux.

Unfaithfully yours (infidèlement vôtre) est une réalisation américaine de Preston Sturges datant de 1948. Les gags y abondent et si parfois le film a quelques longueurs surtout dans les débuts et par une répétition un peu monotone de certaines scènes, il y a par contre des séquences d'un comique irrésistible. Celle de l'essai de l'appareil à enregistrer par exemple, celle de l'incendie, sont particulièrement réussies et il faudrait être bien morose pour ne pas se laisser dériver par les aventures pour la plupart imaginaires, de ce mari jaloux. Se croyant trompé par sa femme qu'il adore, ce célèbre chef d'orchestre, tout en dirigeant un concert symphonique imagine tour à tour, de noyer dans le sang des coupables son infortune, d'être magnanime, enfin de se tuer lui-même, selon qu'il dirige du Rossini, Wagner ou Tchaïkovsky. L'interprétation de Rex Harrison dans le rôle de sir Alfred de Carter est remarquable. Il faut souligner que pour une fois nous entendons de beaux morceaux de musique qui s'intègrent parfaitement à l'action et la font avancer. Le bruitage aussi est utilisé de façon fort astucieuse. Grincement de la fermeture éclair, horloge, etc. En résumé un film bien fait et habile qui a en tous cas le mérite de nous faire passer une heure très gaie ce qui est fort appréciable.

Signalons que le mardi 1er mars, au Capitole, le cinéaste français, Georges Franju, accompagné par Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, présentera ses œuvres complètes. Il s'agit d'un véritable événement que le public du Ciné-Club ne doit pas manquer. Georges Franju a reçu récemment le Prix Louis Lumière 1954, et a à son actif plusieurs documentaires.

G.H.

†

Madame Vve Catherine Germanier-Evéquoz, à Premplaz;

Madame Vve Emile Germanier, ses enfants et petits-enfants;

Madame Vve Jules Germanier;

Madame Vve Séverin Evéquoz, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Augustin Berthouzoz-Evéquoz, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur le chanoine Alphonse Berthouzoz, à Vou-vry;

Monsieur et Madame Daniel Evéquoz, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Emmanuel Evéquoz-Evéquoz, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Pierre-Marie Fontannaz-Evéquoz;

ainsi que les familles parentes et alliées Germanier, Evéquoz, Berthouzoz, Dessimoz, Fontannaz et Antonin;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph Germanier

de Daniel

leur cher époux, beau-frère, oncle, cousin et parent, décédé à l'Hôpital de Sion, le 19 février 1955, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des Sacraments de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 22 février 1955 en l'Eglise de la Sainte-Famille, à Erde.

R. I. P.

A TRAVERS LE MONDE

★ Selon les observateurs diplomatiques de Londres M. Imre Nagy, premier ministre hongrois, sera vraisemblablement la première victime parmi les dirigeants de ce pays. Il serait déjà en disgrâce et ne retournera plus au pouvoir après s'être remis de sa maladie.

★ A New-York, 200 policiers ont assiégé un bâtiment dans lequel s'était réfugié un redoutable gangster qui a été trouvé mort dans une pièce où il s'était barricadé.

★ A l'est d'Albuquerque (Pennsylvanie), un avion de la TWA s'est abattu. On déplore la mort de seize personnes.

★ Des milliers de personnes ont défilé à Bucarest devant le corps du chauffeur roumain abattu à Berne. Les amis de Setu et ses collaborateurs ont exprimé « l'aversion du peuple roumain à l'égard des criminels et de ceux qui les ont protégé. »

★ Une vague de chaleur affecte en ce moment l'Egypte. A l'ombre, la température varie entre 31 et 36 degrés.

Rédacteur responsable:

★ F. - GÉRARD GESSLER ★

Tél. 2 19 05 ou 2 28 60